



# Termes de référence pour la réalisation de l'évaluation Finale

Accès et Egalite pour l'éducation des filles (AXE-FILLES)

SOF: 82605553

Décembre 2025



# TABLE DES MATIERES

1. RÉSUMÉ DU PROJET .....	2
2. Introduction .....	3
3. Information générale ET CONTEXTE .....	3
4. OBJECTIF ET PORTÉE DE L'ÉTUDE.....	5
4.1 Objectifs de l'évaluation .....	5
4.2 Objectifs spécifiques DE L'evaluation.....	6
4.3 Portée et responsabilité de l'étude .....	6
5. MÉTHODOLOGIE DE L'ÉTUDE .....	7
5.1. Parties prenantes .....	8
6. Critères d'évaluation et questions clés.....	9
7. Rapports, présentations et livrables attendus .....	10
8. CALENDRIER INDICATIF .....	12
9. Budget indicatif.....	12
10. Compétences et expériences requises .....	12
11. Considérations éthiques.....	13
12. Soumission de la proposition.....	14
13. Informations complémentaires.....	15

2





## 1. RÉSUMÉ DU PROJET

Type d'Evaluation]	Evaluation Finale
Nom du projet	ACCES ET EGALITE POUR L'EDUCATION DE FILLES (AXE-FILLES)
Dates de début et de fin du projet	02 August 2023 au 31 Mars 2026 <sup>1</sup>
Durée du projet	Plus au moins 3 ans
Lieu du projet :	Kasaï (Tshikapa, Katanga, Biakabomba, Kamwasha, Luebo, Mweka, Ilebo)
Domaines thématiques	Education
Sous-thèmes	Education - Education de base
Bailleur de fonds	FCDO - UK Foreign, Commonwealth and Development Office
Bénéficiaires estimés	60 000 enfants (Filles et Garçons)
Objectif Global du projet	Contribuer à l'autonomisation des filles grâce à l'amélioration de l'accès à une éducation inclusive, équitable, sûre et de qualité.

<sup>1</sup> La date concerne la clôture des activités du projet. Les actions de clôture du projet peuvent aller au-delà de cette date.





## 2. INTRODUCTION

Depuis plus de 100 ans, Save the Children œuvre pour améliorer la vie des enfants dans plus de 120 pays. En tant que plus grande organisation indépendante de défense des droits de l'enfant, elle poursuit une vision ambitieuse : un monde où chaque enfant jouit pleinement de son droit à la survie, à la protection, au développement et à la participation. Sa mission est d'inspirer des changements profonds dans la manière dont le monde traite les enfants, en générant des transformations immédiates et durables dans leur vie. L'organisation se distingue par son engagement envers la diversité, l'inclusion et l'égalité des chances, en s'appuyant sur des valeurs fondamentales telles que la responsabilité, l'ambition, la collaboration, la créativité et l'intégrité. Ces principes guident non seulement ses actions, mais aussi la conduite de tous ses représentants, conformément à son protocole de sauvegarde de l'enfant. Ce document présente les Termes de Référence (TDR) pour la réalisation de l'évaluation finale du projet Axe-Filles, mis en œuvre dans la province du Kasai, en République Démocratique du Congo. Ce projet, financé par le gouvernement britannique à travers le programme axé sur l'éducation des filles, est le fruit d'un partenariat entre Save the Children et plusieurs acteurs locaux et internationaux. Il mobilise une approche fondée sur des données probantes, participative, inclusive et sensible au genre.

Le projet Axe-Filles vise à garantir l'accès à une éducation de qualité, sûre et équitable à plus de 60 000 enfants non scolarisés ou à risque de décrochage scolaire, dont 60 % sont des filles marginalisées. Il s'inscrit dans une dynamique de renforcement du système éducatif à travers des réformes politiques et une coordination étroite avec les autorités nationales et provinciales, les organisations communautaires, les ONG, les agences des Nations Unies et la FCDO. L'impact recherché est de permettre aux filles et garçons du Kasai de devenir autonomes grâce à une éducation de qualité, des compétences utiles pour des moyens de subsistance durables, et la capacité de faire des choix éclairés pour leur avenir. L'évaluation finale a pour objectif principal de dresser un état des lieux complet de la mise en œuvre du projet tout en mesurant les résultats atteints à travers les indicateurs clés. Elle permettra également d'approfondir la compréhension du contexte d'exécution et d'évaluer la valeur ajoutée des approches adoptées tout au long du projet.

## 3. INFORMATION GENERALE ET CONTEXTE

Environ 55 % de la population de la région du Kasai est analphabète, avec 60 % des femmes et des filles de plus de six ans n'ayant reçu aucune éducation formelle. Bien que cette situation soit courante dans les zones rurales de la RDC, elle est particulièrement exacerbée au Kasai en raison de facteurs complexes. À titre de comparaison, seulement 5,3 % des femmes et filles de plus de six ans à Kinshasa n'ont pas reçu d'éducation formelle. L'accès à l'éducation y est difficile, notamment pour les filles et les personnes déplacées. Les filles sont particulièrement désavantagées en raison de normes sociales discriminatoires, du fardeau des tâches domestiques, des inégalités de genre, et du risque élevé de violences sexuelles et basées sur le genre (SGBV), incluant les grossesses précoces et les mariages d'enfants [Mott MacDonald,





PPEF 2022]. Selon l'INS<sup>2</sup>, plus de 91 % des enfants ayant abandonné l'école primaire au Kasai évoquent les frais de scolarité élevés comme principale raison. D'autres facteurs incluent l'éloignement des écoles, l'insécurité, les grossesses précoces et les maladies. Une enquête menée par Save the Children<sup>3</sup> en 2022 souligne également la pauvreté comme obstacle majeur, les enfants – en particulier les filles – étant souvent contraints de contribuer aux revenus familiaux.

Le programme AXE-Filles (SAGESSE) est une intervention pluriannuelle mise en œuvre d'Aout 2023 à Mars 2025 dans les provinces du Kasai en République Démocratique du Congo. Il s'inscrit dans le cadre des efforts régionaux visant à promouvoir une éducation équitable, sûre et résiliente pour les filles les plus marginalisées, notamment celles affectées par les conflits, les déplacements, le mariage précoce, la grossesse adolescente et le handicap. Ce programme succède à plusieurs initiatives de protection et d'éducation inclusive menées dans des contextes fragiles, et s'appuie sur les normes internationales en matière de protection de l'enfance, d'éducation sensible au genre et d'inclusion. Il est mis en œuvre par un consortium dirigé par Save the Children, en partenariat avec World Vision, Humanité & Inclusion, des ONG locales, et des experts en systèmes éducatifs et en engagement numérique.

L'objectif global du programme est que toutes les filles marginalisées dans les zones ciblées du Kasai aient accès à une éducation de qualité, soient protégées contre la violence, les abus, la négligence et l'exploitation, et puissent développer leur résilience et leur autonomie. Le programme adopte une approche intégrée, combinant : (1) Accès à l'éducation formelle et alternative ; (2) Renforcement des capacités des enseignants et des écoles, (3) Protection de l'enfance et mobilisation communautaire, (4) Autonomisation des filles et leadership et (5) Renforcement des systèmes éducatifs locaux. Tout en s'appuyant sur les standards mondiaux, le programme met un accent fort sur la localisation des interventions, en valorisant les acteurs communautaires, les structures locales et les dynamiques de plaidoyer au niveau provincial et national. Le programme contribue directement à la réalisation des Objectifs de Développement Durable suivants : ODD 4 : (Éducation de qualité pour tous), ODD 5.3 : Élimination du mariage des enfants et des pratiques néfastes ; ODD 16.1 : Réduction de la violence dans les écoles et les communautés ; ODD 16.7 : Renforcement des institutions inclusives et responsables et autres.

### 3.1. OBJECTIF GENERAL DU PROJET :

Toutes les filles marginalisées dans les provinces du Kasai, en République Démocratique du Congo, ont accès à une éducation équitable, sûre et inclusive, et sont protégées contre la violence, les abus, la négligence et l'exploitation.

---

<sup>2</sup> Institut National de la Statistique (INS). *Enquête E-QUIBB / RDC1-2016 : Principaux indicateurs*. Kinshasa : Ministère du Plan, avril 2018.

<sup>3</sup> [Save the Children, Education Cluster RDC, UNICEF. Stratégie du Cluster Éducation : La République Démocratique du Congo 2022-2023.](#)





### 3.2. OBJECTIFS SPECIFIQUES DU PROJET :

- Renforcer les capacités des acteurs éducatifs et communautaires pour prévenir, répondre et atténuer les effets des crises et des conflits sur les filles marginalisées.
- Accroître l'influence et la participation des filles et des jeunes femmes dans les processus de prise de décision liés à l'éducation, à la protection et au développement communautaire.
- Améliorer les compétences des enseignants, des écoles et des partenaires locaux pour offrir une éducation inclusive, sensible au genre et adaptée aux besoins des filles en situation de vulnérabilité.
- Renforcer les capacités humanitaires locales et nationales dans les zones affectées par les conflits, en particulier dans les provinces du Kasai, pour assurer une protection efficace des filles.
- Valoriser le rôle des acteurs locaux de la protection de l'enfance dans la coordination des services, en favorisant leur leadership, leur accès au financement humanitaire et leur reconnaissance institutionnelle.
- Renforcer les capacités des autorités éducatives et des partenaires régionaux à mettre en œuvre des politiques et des actions transformatrices et durables, fondées sur des données probantes et des apprentissages.

### 3.3. GROUPES CIBLES ET BENEFICIAIRES DU PROGRAMME :

Le programme cible les acteurs stratégiques suivants pour atteindre ses objectifs :

- Les enfants marginalisés : Filles et garçons non scolarisés, mères adolescentes, filles mariées, enfants en situation de handicap, déplacés internes, vivant en milieux ruraux reculés.
- Les enseignants et les écoles : bénéficient de formations sur la pédagogie inclusive, la protection de l'enfance, l'apprentissage accéléré (TaRL) et le soutien psychosocial.
- Les communautés locales : à travers les comités de protection, les clubs de filles, et les mécanismes de signalement.
- Les autorités éducatives provinciales et nationales : appuyées pour renforcer les systèmes de suivi, les politiques sensibles au genre et les capacités de supervision.
- Les partenaires humanitaires et ONG locales : impliqués dans la mise en œuvre, le plaidoyer, la coordination et le renforcement des capacités.
- Les structures de gouvernance scolaire : comités de gestion, conseils d'élèves, et mécanismes de participation des jeunes.
- Les plateformes de coordination de la protection de l'enfance : au niveau provincial et national, pour assurer une réponse cohérente et multisectorielle.

## 4. OBJECTIF ET PORTÉE DE L'ÉTUDE

### 4.1 OBJECTIFS DE L'EVALUATION

Évaluer (ou analyser) de manière globale la performance et les résultats du programme AXE-Filles afin d'apprécier dans quelle mesure il a contribué à l'amélioration de l'accès à une éducation équitable, inclusive et protectrice pour les filles marginalisées, et d'en tirer des enseignements utiles pour la conception et la mise en œuvre de futurs programmes similaires.





## 4.2 OBJECTIFS SPECIFIQUES DE L'EVALUATION.

De manière spécifique, cette évaluation vise à :

- Mesurer le degré d'atteinte des résultats escomptés et non escomptés du programme et sa contribution à l'objectif global d'éducation équitable et protectrice des filles marginalisées
- Évaluer la pertinence, la cohérence, l'efficacité, l'efficience et les effets des activités mises en œuvre, telles que définies dans le cadre logique du programme.
- Analyser la durabilité des changements et des impacts obtenus, au-delà de la durée de vie du programme.
- Documenter les bonnes pratiques et les leçons apprises, et formuler des recommandations fondées sur des données probantes pour des programmes similaires à venir, notamment en ce qui concerne les approches multisectorielles et les interventions dans des environnements complexes et instables.
- Évaluer la valeur ajoutée de la collaboration entre Save the Children et ses partenaires, en identifiant les éléments ayant contribué ou non à cette valeur ajoutée, et en analysant l'efficacité des partenariats dans la mise en œuvre de solutions de protection de l'enfance dans les contextes de crise.
- Identifier et analyser les principaux facteurs internes et externes ayant favorisé ou limité la mise en œuvre du programme et l'atteinte de ses résultats, y compris dans des contextes complexes ou instables

## 4.3 PORTEE ET RESPONSABILITE DE L'ETUDE

L'évaluation couvrira la période de mise en œuvre du programme, soit de Août 2023 à Mars 2025, conformément au cadre de résultats et en s'appuyant sur les critères standards d'évaluation de l'OCDE/CAD. L'évaluation couvrira l'ensemble des composantes du programme AXE-Filles, incluant sans être exhaustif, les activités de mobilisation communautaire, le renforcement des capacités, la communication pour le changement social et comportemental (SBCC) et les interventions éducatives auprès des filles marginalisées. Un(e) consultant(e) ou cabinet de consultation (de préférence) sera chargé(e), en collaboration avec le/la Responsable Thématique Éducation et Protection, et en coordination régulière avec l'équipe Suivi, Évaluation, Redevabilité et Apprentissage (MEAL), de mener les tâches suivantes :

### I. TACHES PRINCIPALES DU/DE LA CONSULTANT(E) :

- Élaborer une méthodologie d'évaluation finale adaptée au contexte du programme.
- Organiser une réunion de cadrage avec l'équipe du programme AXE-Filles et réaliser une analyse documentaire des objectifs, cibles et du cadre contextuel du programme.
- Concevoir les outils de collecte de données (questionnaires, guides d'entretien), et la méthodologie pour la collecte de données qualitatives et quantitatives.
- Concevoir un plan d'analyse qui servira de calcul de la valeur des indicateurs sur base des données collectées
- Soumettre un rapport de démarrage (Inception Report : 20 – 30 pages Max) présentant la méthodologie détaillée, le plan de collecte des données et les outils proposés, incluant l'outil





TEACH et Girls' Empowerment Index. Ce rapport doit préciser le calendrier et les approches de triangulation.

- Obtenir une approbation Ethique auprès d'un comité accrédité
- Réaliser la collecte des données (revue documentaire, entretiens, visites de terrain auprès des parties prenantes).
- Analyser et synthétiser les données, puis rédiger les rapports.
- Soumettre une analyse préliminaire et un rapport provisoire pour retour d'information.
- Intégrer les commentaires, compiler et soumettre le rapport final (maximum 50 pages maximum, hormis les annexes), accompagné des données d'évaluation finale.
- Soumettre un rapport synthétique adapté aux enfants : Ce rapport synthétise les objectifs, la méthodologie et les résultats pour une audience d'enfant. Le Template pourra être fourni pas SCI

## II. RÔLE DE SAVE THE CHILDREN ET EQUIPE AXE-FILLES :

- Identifier et contractualiser le/la consultant(e).
- Assurer la communication initiale et la coordination continue avec les parties prenantes.
- Examiner et valider les outils de collecte de données ainsi que du plan d'analyse.
- Faciliter l'accès à la documentation du programme et aux données de suivi.
- Valider le rapport de démarrage et le rapport final.

## 5. MÉTHODOLOGIE DE L'ÉTUDE

Le cabinet de consultation sera chargé(e) de diriger et coordonner l'exercice d'évaluation en étroite collaboration avec l'équipe du programme AXE-Filles de Save the Children et les partenaires impliqués dans la mise en œuvre du projet. La méthodologie d'évaluation, ainsi que les outils associés, seront développées par le/la consultant(e) et seront brièvement exposés dans l'offre technique et amplement présentés dans le rapport de démarrage (inception report) pour validation par l'équipe de pilotage de SCI. Toutefois, certains éléments méthodologiques sont prédéfinis et devront impérativement être intégrés. En particulier, le scénario de référence inclut l'utilisation des outils Teaching Evaluation and Assessment for Classroom quality (TEACH) pour l'évaluation de la qualité de l'enseignement et du Girls' Empowerment Index (pour mesurer l'autonomisation des filles). Ces outils constituent des standards pour ce programme et doivent être explicitement mentionnés dans la méthodologie proposée. L'évaluation devra couvrir les objectifs stratégiques du programme en répondant aux questions de recherche pertinentes. La collecte de données devra combiner plusieurs approches afin de permettre la triangulation des données et une compréhension approfondie des résultats. L'approche adoptée sera mixte, combinant des méthodes quantitatives et qualitatives pour assurer une triangulation robuste et une analyse complète des résultats. Les outils et techniques de collecte (questionnaires, guides d'entretien, grilles d'observation, etc.) devront être détaillés dans le rapport de démarrage, en précisant comment ils s'articulent avec TEACH et le Girls' Empowerment Index pour garantir la cohérence et la comparabilité des données.



i. **Recherche documentaire (analyse bibliographique)**

La première étape consistera en une revue systématique des documents du programme, incluant :

- La théorie du changement, le cadre logique et les rapports périodiques ;
- Les études et diagnostics existants : Baseline, SBCC et PEA ;
- Ainsi que les politiques et cadres nationaux pertinents en matière d'éducation, de genre et de protection de l'enfance.
- Cette analyse documentaire permettra de contextualiser l'évaluation, de consolider les indicateurs de référence et d'orienter la formulation des outils de collecte de données.

ii. **Collecte quantitative**

La composante quantitative permettra de mesurer objectivement les changements induits par le programme. Elle s'appuiera sur :

- Des enquêtes structurées auprès des bénéficiaires (filles, parents, enseignants et autres) ;
- L'exploitation des données du système de suivi du programme (indicateurs, bases de données, résultats intermédiaires, tableaux de bord etc.) ;
- Et la comparaison avec les valeurs issues des études de référence.

iii. **Collecte qualitative**

La composante qualitative visera à approfondir la compréhension des dynamiques de changement et des facteurs contextuels. Elle comprendra :

- Des entretiens semi-structurés avec les parties prenantes clés (partenaires, autorités, ONG, leaders communautaires) ;
- Des groupes de discussion (focus groups) avec les bénéficiaires ;
- Et des études de cas approfondies sur des initiatives locales ou partenariales jugées représentatives ou innovantes.

iv. **Atelier de restitution et validation**

À la fin du processus, un atelier de restitution participatif sera organisé pour présenter les résultats préliminaires, valider les constats avec les parties prenantes clés et co-construire les recommandations finales. Cet atelier visera également à renforcer l'appropriation des conclusions par les acteurs locaux et à faciliter la mise en œuvre des actions de suivi.

Toutes les données collectées devront permettre une désagrégation par sexe, âge, handicap et localisation, afin de refléter fidèlement la diversité des bénéficiaires et d'assurer une analyse inclusive.

## 5.1. PARTIES PRENANTES

L'évaluation finale du programme AXE-Filles s'adresse principalement aux acteurs clés impliqués dans la conception, la mise en œuvre, le suivi et l'apprentissage du programme. Ces parties prenantes joueront un rôle essentiel dans l'analyse des résultats, la validation des conclusions et l'appropriation des recommandations. Entre autres, on peut citer :



- Équipe du programme AXE-Filles (Save the Children et partenaires du consortium)
- Comité de pilotage du programme
- Conseillers techniques de Save the Children (éducation, protection, inclusion, MEAL)
  - Autorités éducatives provinciales et nationales (DIPROSEC, DIVAS, etc.)
  - ONG locales partenaires (AEFID, AIDES, etc.)
  - Partenaires humanitaires et de développement actifs dans le Kasai
  - Structures communautaires de protection de l'enfance
  - Bénéficiaires directs du programme : filles marginalisées, parents, enseignants, leaders communautaires
  - Mécanismes de coordination de la protection de l'enfance au niveau provincial et national

L'équipe d'évaluation devra proposer une stratégie d'implication des parties prenantes tout au long du processus, incluant :

- Des consultations régulières avec les équipes de mise en œuvre et les partenaires locaux.
- Des entretiens et groupes de discussion avec les bénéficiaires et les acteurs communautaires.
- Une restitution des résultats sous forme d'ateliers participatifs.
- Des mécanismes de retour d'information accessibles et adaptés aux enfants, notamment à travers des supports visuels, des sessions interactives ou des formats simplifiés.

En raison de la dispersion géographique des parties prenantes, certaines consultations pourront être menées à distance (visioconférences, appels téléphoniques). Après analyse documentaire, le/la consultant(e), en concertation avec l'équipe du programme, devra établir un échantillon représentatif des parties prenantes et un calendrier de consultation.

## 6. CRITERES D'EVALUATION ET QUESTIONS CLES

L'évaluation finale du programme AXE-Filles appliquera les six critères standards d'évaluation du CAD/OCDE : Pertinence, Cohérence, Efficacité, Efficience, Impact, Durabilité et questions transversales. Une liste provisoire de questions d'évaluation sera affinée lors de la phase de démarrage et présentée dans le rapport de démarrage. Ces questions permettront d'analyser en profondeur les résultats du programme et d'orienter les recommandations futures.

L'objectif principal du programme, est que Toutes les filles marginalisées dans les provinces du Kasai, en République Démocratique du Congo, aient accès à une éducation équitable, sûre et inclusive, et qu'ils soient protégées contre la violence, les abus, la négligence et l'exploitation. Cet objectif constitue le cadre stratégique de l'évaluation et doit être intégré de manière transversale dans toutes les étapes du processus. Il ne fera pas l'objet d'une question spécifique, mais servira de prisme analytique pour orienter la formulation des questions, la collecte des données et l'interprétation des résultats. Cette approche garantit que chaque analyse contribue à mesurer la progression vers la finalité globale du programme. Ceci implique que ; toutes les questions de recherche doivent être examinées à la lumière de cet objectif ; Les outils et indicateurs choisis doivent permettre d'apprécier indirectement la contribution à cet objectif et Les conclusions et recommandations doivent démontrer comment elles s'alignent avec la finalité du programme. Sans être exhaustif, les critères vont reprendre les questions suivantes :

**Pertinence :** Pertinence des interventions par rapport aux besoins, priorités et contextes des bénéficiaires.

Q1. Le programme répond-il de manière adaptée aux besoins et priorités des filles marginalisées et de leurs communautés, en tenant compte du contexte local, socio-économique et culturel ?





**Cohérence :** Cohérence interne du programme et complémentarité avec d'autres acteurs et politiques.

Q2. Dans quelle mesure le programme a-t-il favorisé la complémentarité et les synergies avec d'autres initiatives (de Save the Children, du gouvernement et des partenaires), et contribué à la coordination intersectorielle dans le Kasai ?

**Efficacité :** Niveau d'atteinte des résultats et analyse des facteurs influençant la performance.

Q3. Le programme a-t-il atteint ses résultats attendus et renforcé les capacités locales (écoles, communautés, autorités éducatives) à prévenir et répondre aux vulnérabilités des filles marginalisées ?

Q4. Quels facteurs internes et externes ont facilité ou freiné la mise en œuvre et l'atteinte des résultats, et quelles leçons peuvent être tirées pour améliorer les futurs programmes ?

**Efficience :** Utilisation optimale des ressources disponibles et capacité d'adaptation.

Q5. Les ressources humaines, financières et matérielles ont-elles été utilisées de manière efficiente pour atteindre les résultats visés, et le programme a-t-il su s'adapter aux changements contextuels dans ses zones d'intervention ?

**Impact :** Effets directs, indirects, attendus ou non, du programme sur les bénéficiaires et les systèmes.

Q6. Quels changements durables – attendus ou non – ont été observés dans la vie des filles marginalisées, et comment ces changements ont-ils influencé les dynamiques communautaires et institutionnelles ?

Q7. Comment les normes sociales, les rôles de genre et les perceptions communautaires ont-ils influencé la participation et les résultats du programme ?

**Durabilité :** Pérennisation des effets positifs et appropriation locale.

Q8. Quels résultats, approches ou aspects du programme sont susceptibles d'avoir un impact à long terme ou d'offrir des possibilités de changement ?

Q9. Comment les normes sociales, les rôles de genre et les perceptions communautaires ont-ils influencé la participation et les résultats du programme ?

## 7. RAPPORTS, PRESENTATIONS ET LIVRABLES ATTENDUS

Le/la consultant(e) ou cabinet de consultation sera responsable de diriger, réaliser et soumettre les livrables suivants, dans les délais et le budget convenus :

### i. Un Rapport de démarrage (Inception Report)

Ce rapport servira d'accord entre les parties sur la manière dont l'évaluation sera conduite. Il devra inclure :

- La compréhension des enjeux et des questions soulevées dans les termes de référence (TdR)
- Les sources de données et la manière dont les questions seront abordées
- La méthodologie proposée, y compris l'échantillonnage et la taille de l'échantillon





- Le calendrier des activités et des déplacements
- Une proposition de validation des résultats de l'évaluation
- Le budget détaillé
- Les outils de collecte de données validés (guides méthodologiques, questionnaires, etc.)
- Un plan d'analyse qui servira de calcul des indicateurs

## ii. **Un Rapport provisoire**

- Un rapport d'évaluation provisoire (maximum 50 pages, hors annexes) en formats Word. Le rapport inclut
  - o Résumé exécutif (max. 4 pages)
  - o Introduction
  - o Méthodologie (y compris échantillonnage et limites)
  - o Analyse et résultats
  - o Témoignages et récits de changement
  - o Recommandations pour les futurs programmes
  - o Annexes :
    - Cartes et photos des zones évaluées
    - Bibliographie des sources consultées
    - Outils de collecte finalisés
    - Liste des personnes interrogées

## iii. **Un Rapport final**

- o Un rapport d'évaluation final qui tient compte des corrections et remarques proposées par l'équipe de pilotage (maximum 50 pages, hors annexes) en formats Word et PDF
- o Un rapport sommaire (maximum 10 pages) en formats Word et PDF
- o Les deux rapports devront inclure :
  - a. Résumé exécutif (max. 4 pages)
  - b. Introduction
  - c. Méthodologie (y compris échantillonnage et limites)
  - d. Analyse et résultats
  - e. Témoignages et récits de changement
  - f. Recommandations pour les futurs programmes (organisées par entités responsables (par exemple : gouvernement, ONG, bailleurs, communautés locales), afin de clarifier à qui chaque action est adressée et faciliter leur mise en œuvre.)
  - g. Annexes :
    - i. Cartes et photos des zones évaluées
    - ii. Bibliographie des sources consultées
    - iii. Outils de collecte finalisés
    - iv. Liste des personnes interrogées avec formulaires de consentement éclairé





#### iv. **Autres livrables techniques**

- Rapport synthétique adapté aux enfants : Ce rapport synthétise les objectifs, la méthodologie et les résultats pour une audience d'enfant (et donc plus basé sur des dessins animés). Le Template pourra être fourni pas SCI
- Rapport d'Atelier de validation des résultats avec les parties prenantes et partenaires du programme

### 8. **CALENDRIER INDICATIF**

La mission de consultation est prévue pour une durée de 30 jour répartie entre janvier et Mars de l'année 2026. Le/la consultant(e) ou cabinet retenu devra s'assurer que l'ensemble du processus – incluant la validation des outils, le travail de terrain, l'analyse des données, la restitution des résultats aux partenaires, ainsi que la révision et soumission du rapport final – soit entièrement réalisé dans ce délai. Cette évaluation sera coordonnée par l'équipe de pilotage de Save the children en lien avec l'Unité globale. Une communication régulière sera assurée avec les parties prenantes pour garantir la fluidité du processus.

### 9. **BUDGET INDICATIF**

La proposition budgétaire pour l'évaluation finale devra inclure :

- Les honoraires du/de la consultant(e) ou du cabinet
- Le nombre de jours requis pour réaliser la mission
- Les taxes et tout autre coûts pertinents liés à la bonne conduite de l'évaluation (logistique, déplacements, traduction, etc.)

Le calendrier de paiement du consultant suivra les modalités suivantes :

- Après approbation du rapport de démarrage et des outils : [40%]
- Lors de la soumission de la première version du rapport d'étude : [30%]
- Lors de l'approbation du rapport d'étude final : [30%]

### 10. **COMPETENCES ET EXPERIENCES REQUISES**

Pour atteindre les objectifs de cette mission, le/la consultant(e) ou le cabinet de consultation devra démontrer une expertise avérée dans les domaines suivants :

#### 6.1. **Expérience professionnelle et expertise technique**

- i. Avoir réalisé au moins trois évaluations au cours des cinq dernières années, idéalement dans le domaine de l'éducation, de la protection de l'enfance ou de l'inclusion sociale.
- ii. Disposer d'une expertise technique démontrée dans la conception méthodologique et l'utilisation d'outils d'évaluation des résultats, notamment en matière de plaidoyer et d'impact social.
- iii. Avoir une très bonne compréhension des concepts clés du programme AXE-Filles, notamment l'éducation inclusive, la protection de l'enfance, l'autonomisation des filles et les approches sensibles au genre.
- iv. Être familier avec les approches participatives et partenariales, ainsi que les stratégies d'autonomisation des communautés et de la société civile.



- v. Maîtriser le français à un niveau avancé ; la connaissance de l'anglais est fortement souhaitée.
- vi. Avoir une compréhension approfondie des droits de l'enfant, du suivi et du plaidoyer aux niveaux national, régional et international. Une expérience dans le plaidoyer panafricain est un atout.
- vii. L'expérience avec le système éducatif congolais est un atout ?

## 6.2. Profil du/de la coordinateur(trice) de l'équipe

Un(e) coordinateur(trice) d'équipe devra être désigné(e) et sera responsable de l'ensemble de la mission, des livrables et de la communication avec SCI.

Qualifications et compétences spécifiques du coordonnateur.

- i. Être titulaire d'un master dans l'un des domaines suivants : sciences sociales, droits humains, statistiques, démographie, méthodologies de recherche, études du développement, droit, éducation ou tout autre domaine pertinent.
- ii. Justifier d'au moins 5 ans d'expérience professionnelle dans une organisation de développement, avec une expertise démontrée en revues documentaires, évaluations rapides et évaluations approfondies.
- iii. Avoir une expérience solide en matière d'égalité de genre, d'intégration du genre dans les programmes, et une maîtrise des outils et méthodologies d'analyse genre.
- iv. Avoir une expérience significative dans la collecte et l'analyse de données quantitatives, notamment à partir d'enquêtes à petite échelle.
- v. Mentionner dans la proposition les travaux antérieurs liés à l'évaluation de la qualité des programmes, avec des références de clients précédents.
- vi. Être capable de travailler au sein d'une équipe dispersée, faire preuve d'autonomie, d'initiative et de réactivité face aux retours constructifs.
- vii. Disposer d'un accès fiable à Internet et aux documents nationaux pertinents (politiques, plans, enquêtes).
- viii. Il est fortement souhaitable d'avoir de l'expérience dans l'utilisation et la mise en œuvre de l'outil TEACH.
- ix. La connaissance de l'Anglais parlé est un atout.

## 11. CONSIDERATIONS ETHIQUES

L'évaluation du programme AXE-Filles devra respecter les principes éthiques les plus rigoureux, en particulier en ce qui concerne la participation des enfants, la protection des données, et le respect des contextes culturels et sociaux.

### i. *Participation des enfants*

L'étude devra être participative pour les enfants, dans la mesure où cela est approprié et sécurisé. Les enfants ne doivent pas être uniquement considérés comme des répondants, mais peuvent être impliqués de manière collaborative dans :

- La définition des critères de succès du programme
- La collecte de certaines données
- La validation des résultats de l'évaluation





Toute participation des enfants – qu'elle soit consultative, collaborative ou dirigée par les enfants eux-mêmes – devra respecter les 9 exigences fondamentales pour une participation significative et éthique des enfants, telles que définies par Save the Children.

ii. **Principes éthiques à respecter**

L'évaluation devra être guidée par les considérations suivantes :

- Protection : Respect des normes les plus élevées en matière de comportement envers les enfants et les adultes.
- Sensibilité : Prise en compte des droits de l'enfant, du genre, de l'inclusion et des contextes culturels locaux.
- Transparence : Communication ouverte et accessible des informations aux parties concernées.
- Confidentialité et protection des données : Mise en place de mesures strictes pour protéger l'identité des participants et toute information pouvant les exposer à des risques.
- Accès public : Les résultats de l'évaluation doivent être accessibles, sauf en cas de restrictions spécifiques.
- Participation élargie : Inclusion des parties prenantes pertinentes dans le processus d'évaluation.
- Fiabilité et indépendance : L'étude doit être menée de manière à garantir la validité des résultats et l'objectivité des conclusions.

## 12. SOUMISSION DE LA PROPOSITION

Les propositions pour la réalisation de l'évaluation finale du programme AXE-Filles devront être soumises sous format électronique (PDF), en 1 seul fichier qui reprend :

i. **Une Proposition technique**

Ce document devra inclure :

- Une compréhension claire des termes de référence (TdR), des objectifs principaux de l'évaluation, des questions d'étude, de la méthodologie proposée, de la composition de l'équipe, du calendrier détaillé et des étapes de mise en œuvre
- Un plan détaillé de la conduite de l'évaluation finale

ii. **Documents complémentaires**

- Curriculum vitae des consultant(e)s proposé(e)s, incluant :
  - Formation académique
  - Expertise et expérience pertinente par rapport à l'objet de l'évaluation et au contexte géographique
  - Un tableau de complémentarité illustrant comment les membres de l'équipe se complètent et répondent au profil recherché





- Exemples de 2 travaux antérieurs réalisés dans le cadre de missions similaires (évaluations, enquêtes, études de suivi) sanctionné par une attestation de bonne exécution.

- Une proposition financière détaillée, basée sur les activités et exigences de la mission et reprenant la totalité des coûts qui seront engagés.

Les candidat(e)s intéressé(e)s sont invité(e)s à soumettre leur dossier de candidature (en un seul fichier pour faciliter le traitement des dossiers) à l'adresse suivante : [drc.quotations@savethechildren.org](mailto:drc.quotations@savethechildren.org) au plus tard le 6 janvier 2026 à 14h00 (heure de l'Est de la RDC (Tshikapa)).

### 13. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

#### Tentative d'élaboration du calendrier

Livrable / Milestones	Timeline	Responsable
Préparation du TdRs	1 <sup>er</sup> décembre 2025	Meal officer et R&E TA
Procédure interne pour la publication	12 décembre 2025	Supply Chain
Publicité du TDR et échéance de soumission des candidatures	12/Déc/25 au 06/Janv./26	Supply Chain
Traitement des dossiers et sélection du consultant	07/Janv. au 09/Janv./26	Equipe Pilotage SCI
Publication des résultats de la sélection du consultant	12 Janv. 2026	Supply Chain
Contractualisation	13 au 15 Janv. 2026	Supply Chain
Remise des documents du projet et autres rapports au consultant	16 Janv. 2026	PM
Remise du rapport de démarrage, (incluant la proposition des outils et du plan d'analyse).	26 Janv. 2026	Consultant
Retours SCI	02 Fév. 2026	Equipe de pilotage SCI
Soumission Rapport de démarrage corrigé	05 Fév. 2026	Consultant
Préparatif pour le terrain et voyage	09 Fév. 2026	Consultant
Collecte des données et traitement <ul style="list-style-type: none"> <li>Collecte des données quantitative</li> <li>Collecte des données secondaires</li> <li>Conduite des interviews et focus group</li> <li><u>Traitement des données et</u></li> <li><u>Ecriture du rapport</u></li> </ul>	11 Fév. Au 11 Mar. 2026	Consultant
Soumission des données (qualitatives et quantitatives)	12 Mar. 2026	Consultant
Soumission du premier Draft du rapport par le consultant	12 Mar. 2026	Consultant



1er Retours SCI	20 Mar. 2026	Equipe de pilotage SCI
Soumission du 2ème Draft qui tient compte des remarques formulées	24 Mar. 2026	Consultant
2em Retours SCI	27 Mar. 2026	Equipe de pilotage SCI
Soumission du rapport final par le consultant et d'autres livrables (voir section livrables)	31 Mar. 2026	Consultant

Pour des information complémentaire, prière contacter [drc.tender@savethechildren.org](mailto:drc.tender@savethechildren.org)

TDR préparé par :	Département MEAL
TdR approuvé par :	Project Director
Date d'approbation :	11 décembre 2025





1. Cadre logique

<b>IMPACT</b>	<b>Impact Indicator 1</b>	
Girls and boys (60% marginalised girls) in Kasai are empowered with quality education, skills for productive livelihoods and the ability to make choices over decisions affecting their lives	% of graduates enrolling in lower secondary school in the targeted areas	<p>Graduates enrolled in lower secondary school in the targeted areas (9 subdivisions)</p> <p>Girls receiving WB scholarships to enrol in lower secondary school</p>
	<b>Impact Indicator 2</b>	
	Gender Parity Index for enrolment in primary schools in the targeted areas	Enrolment rates
<b>OUTCOME</b>	<b>Outcome Indicator 1</b>	
Increased equitable access to safe, inclusive, empowering and quality education opportunities for children at risk and OOSC (Out of School Children)	Girls and boys' retention and drop-out rates in targeted primary schools and AEPs (Alternative Education Programmes)	
	<b>Outcome Indicator 2</b>	
	% of girls and boys demonstrating improvement in literacy and numeracy competency by one ASER level for grade 3-6 (primary schools) and grade 2-3 for AEPs (TBD)	
	<b>Outcome Indicator 3</b>	
	% of girls and boys attending SRHR (Sexual Reproductive Health and Rights) clubs who are demonstrating increased empowerment	
	<b>Outcome Indicator 4</b>	
	% of parents (members of COPAS - COMite des PARENTS) reporting improvements in access to inclusive and alternative education in targeted schools	
<b>OUTPUT 1 (35%)</b>	<b>Output Indicator 1.1</b>	
Improved school/AEPs facilities/infrastructures to ensure accessibility and access to alternative learnings	# new or improved (rehabilitated) classrooms and schools/AEPs with WASH (Water Sanitation and Hygiene) facilities that meet the required gender, disability and child-friendly inclusive criteria	



	<b>Output Indicator 1.2</b>	
	# of at risk girls and boys receiving material support (student/menstrual kits and bursaries (AEPs and CFPs (Centre de formation professionnel/vocational centres)	
	<b>Output Indicator 1.3</b>	
	# of VSLA (Village Savings and Loans Associations) groups established and functioning	
	<b>Output Indicator 1.4</b>	
	1.4a # of additional OOSC enrolled in schools	
	1.4b # of additional OOSC enrolled in AEPs	
	1.4c # of additional OOSC enrolled in CFPs (Vocational centres)	
	1.4d # of OOSC young mothers	
<b>Output 2 (20%)</b>	<b>Output Indicator 2.1</b>	
Improved literacy & numeracy outcomes through equitable provision of quality teachings and education	2.1a # of teachers and head teachers completing TPD (Teachers Professional Development)	
	2.1b % of teachers having demonstrated improved teaching competencies (and who included psychosocial support, gender, child protection etc. teachings and activities in their lessons)	
	<b>Output Indicator 2.2</b>	
	# of girls and boys enrolled in CUCs and % who improved by at least one ASER level per cycle	
<b>Output 3 (25%)</b>	<b>Output Indicator 3.1</b>	
Girls and boys develop in a safe environment and have increased self-belief, decision-making power and life skills to pursue education and livelihood opportunities through SRHR clubs and community engagement	3.1a # (%) of girls and boys attending SRHR clubs	
	3.1b % of girls and boys who report having enhanced knowledge and skills in SHRH and improvement of wellbeing (PSS), along with increased confidence and awareness to access SHRH facilities	
	<b>Output Indicator 3.2</b>	
	% of girls who attend SRH clubs and feel more confident and equipped to advocate for their rights and demonstrate improved	





	life skills	
	<b>Output Indicator 3.3</b>	
	% of COPAs and COGES (COMITE de GESTion) members who have demonstrated favourable attitudes towards girls' rights and advocacy	
	<b>Output Indicator 3.4</b>	
	# and % schools with community-based user friendly child protection mechanisms that meet the minimum standards	
<b>Output 4 (10%)</b>	<b>Output Indicator 4.1</b>	
Evidence from successful pilot interventions are produced and used in programming and to influence policy	4.1a # of pilot interventions	
	4.1b # of scalable pilot interventions	
	<b>Output Indicator 4.2</b>	
	# of national and/or provincial workshops sharing results of scalable pilot interventions	
	<b>Output Indicator 4.3</b>	
	# of programmes using pilots in other regions	
<b>Output 5 (10%)</b>	<b>Output Indicator 5.1</b>	
Digitalisation of student data records, through collection, management and reporting on EMIS (Education Management Information System), to enable evidence-based decision making and policies in Kasai province	# schools with student data recorded on a digital EMIS	
	<b>Output Indicator 5.2</b>	
	# of users registered at the MoE level and who have interacted with the digital system yearly	
	<b>Output Indicator 5.3</b>	
	Endorsement of digital EMIS by national government through funding (system maintenance, updates and upgrades etc.)	

